




Prestataire de service et distributeur de matériel médical (Garant PS) suivant arrêté du 23 12 2011


INTRA


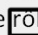


INTER


Prérequis	Les professionnels de santé garants travaillant chez un prestataire de services et dispositif médical
Compétences visées	Garantir l'application des règles professionnelles et de bonnes pratiques de délivrance des matériels et services
Aptitudes	Savoir expliquer les règles qui régissent le métier de PSDM aux personnels intervenant auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap et les évaluer dans leur fonction

 **Durée et Horaires**
3 jours
Intra : possibilité de moduler 1/3 en présentiel et 2/3 en distanciel
9h-12h30 / 13h30-17h

 **Programmation**
En distanciel
18 septembre 2024 (M1)
24 septembre 2024 (M2)
En présentiel à LYON
7 novembre 2024 (M3 et M4)

 **Encadrement**
Professionnel-le expert.e dans la prestation de service et la distribution de matériel médical

 **Méthodes mobilisées**
Formation en Présentiel et distanciel, observation, mise en œuvre, travaux de groupe, quiz, vidéos, jeux de rôle...   

 **Modalités d'évaluation**
Evaluation en début et fin de formation (Quiz)

 **Suivi de la formation**
Feuille d'émargement signée par les stagiaires chaque demi-journée, Certificat de réalisation nominatif délivré à l'établissement en fin de formation

Objectifs

Identifier l'organisation du système de santé
Expliquer le parcours du dispositif médical et les différents régimes et organisation des caisses d'assurance maladie
Expliquer les règles professionnelles et les règles de bonnes pratiques et les conséquences sur son activité professionnelle

Identifier les différents acteurs intervenant auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap
Définir le rôle du prestataire et ses missions
S'assurer du respect des règles d'éthique
Evaluer les connaissances des intervenants sur les matériels délivrés

Contenus

Le contexte réglementaire (7 h.) – M1

- ▶ Le système de santé et la protection sociale
- ▶ L'organisation du système de santé au niveau national et régional et les principales agences
- ▶ Le parcours du dispositif médical
- ▶ Les différents régimes et organisation des caisses d'assurance maladie.
- ▶ La CMU, les mutuelles
- ▶ La réglementation :
 - Arrêté du 19 décembre 2006
 - Les règles professionnelles : secret professionnel, confidentialité, principes de dignité, éthique
 - Les règles de bonnes pratiques : la convention nationale de tiers payant

L'environnement professionnel (7 h.) – M2

- ▶ Les méthodes et modalités d'évaluation de connaissances et sur les matériels délivrés par les intervenants
- ▶ Les différents acteurs et les différentes structures intervenant auprès du patient, leur rôle et responsabilité : professionnels de santé, établissements de santé, établissements et services sociaux et médico-sociaux, partenaires institutionnels
- ▶ Le rôle et les missions de l'intervenant et du garant
- ▶ Les règles professionnelles, de bonnes pratiques et d'éthique
- ▶ Les relations avec les différents acteurs au sein du parcours de soins



Prestataire de service et distributeur de matériel médical (Garant PS) suivant arrêté du 23 12 2011

Le secteur de la santé

Objectifs

Expliquer les règles de sécurité et d'hygiène vis-à-vis de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap dans le cadre de la prestation de services
Identifier les situations nécessitant une alerte ou un échange avec le prescripteur ou l'équipe pluridisciplinaire
Expliquer les règles de signalement d'un évènement indésirable

Définir les modalités et les conditions d'intervention de l'intervenant dans sa relation à la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap et à son entourage.
Evaluer le comportement et les compétences de l'intervenant dans sa relation à la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap et à son entourage.

Contenus

Hygiène et sécurité (3,5 h.) – M3

- ▶ Les règles de matériovigilance ou de pharmacovigilance (selon le cas) : signalement d'effets indésirables, le circuit de signalement, les acteurs, les outils, traçabilité
- ▶ Le rôle du prestataire de service et distributeur de matériel et des différents acteurs et la responsabilité du PSDM (alerte du médecin prescripteur ou de l'équipe pluridisciplinaire en cas d'anomalie, information sur le suivi du matériel...)
- ▶ Les risques liés à l'hygiène et la sécurité des matériels et dispositifs médicaux suivant les quatre catégories
- ▶ Les moyens de prévention

Anticiper l'intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap (3,5 h.) – M4

- ▶ Définition de la maladie et du handicap
- ▶ Les modalités d'intervention dans un lieu privé, notion d'espace personnel, d'intimité
- ▶ Notions de base sur la communication et la relation à autrui

INTRA

INTER

Coût de la formation

En Inter
650,00€ (non assujetti à TVA)

En Intra
Demandez votre devis

Votre contact
Service Formation
04 78 47 55 60
esford@esford.fr
Esford.org